



FORMATION « ANIMER LA PREVENTION »

## FS SSCT Formation Spécialisée Santé Sécurité & Conditions de Travail pour les Représentants d'un CSA

FONCTION PUBLIQUE D'ETAT

5a  
formations

### OBJECTIF

L'objectif de cette formation est de rendre les stagiaires capables d'appréhender la réglementation afin de remplir pleinement les missions confiées par leur mandat au sein du CSA, et de contribuer comme réelle force de proposition à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

### REGLEMENTATION

art 94 al.I – décret 2020-1427

« Les représentants du personnel, membres titulaires et suppléants des formations spécialisées, ou du comité en l'absence de formation spécialisée, bénéficient d'une formation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail (...) »

### PUBLIC

art 94 al.I & II – décret 2020-1427

S'il existe une formation spécialisée:

tous les représentants titulaires et suppléants des formations spécialisées, ainsi que les représentants CSA ne siégeant pas à la FS.

S'il n'existe pas de FS:

tous les représentants du CSA.

Formation accessible aux Personnes en Situation de Handicap.

### PRE REQUIS

Aucun

### DUREE

art 94 al.I & II – décret 2020-1427

5 jours (35H) minimum en formation initiale  
pour les représentants du personnel siégeant en formation spécialisée

3 jours (21H) minimum en formation initiale  
pour les représentants du personnel ne siégeant pas en formation spécialisée

*La réactualisation des compétences (MAC) est prévu à chaque mandat soit tous les 4 ans*

### GROUPE

10 personnes maximum

### MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES & D'ENCADREMENT

Diaporamas & films  
Analyses de situation de travail & études de cas concrets  
Discussion & échanges d'expériences en groupe  
Exercices de mise en application (théoriques et sur le terrain)

Le formateur intervenant lors de ce stage possède une expérience de 20 ans dans la prévention des risques professionnels, plus particulièrement dans le domaine de la prévention des TMS, des liens RPS, et des CHSCT-CSE-CSA.

### SUIVI DE L'ACTION & EVALUATION

La présence du (des) salarié(s) est suivie par une feuille de présence signée par demi-journée, et une attestation d'assiduité et de formation est remis pour tout stage suivi dans son intégralité.

### LIEU

Formation animée en intra, ou inter entreprises.

### PROGRAMME

Notre organisme est agréé à dispenser cette formation  
par la Préfecture de Région sous décision OFCSE n°2018/04

**PROGRAMME TENANT COMPTE  
DES DISPOSITIONS DU DECRET 2020-1427  
du 20 novembre 2020**

[Voir le programme détaillé au verso](#)

### LES + 5A FORMATIONS

Un fascicule est remis à chaque participant sur support numérique pour les accompagner dans l'exercice de leurs fonctions, et de nombreux documents sont aussi à disposition consultables pendant de la formation (INRS, CARSAT, ANACT...), afin de fournir des outils pratiques rapidement transposables.

Un service « SOS » par téléphone ou par mail est enfin à disposition pour accompagner les participants après la formation.

### CONTACT

Par téléphone +33(0)7 77 32 77 96 de 9h à 17h  
Par mail 5aformations@gmail.com  
Référént handicap Laurent DANIEL +33(0)7 77 32 77 96  
Vous pouvez également nous retrouver sur notre site [www.5aformations.com](http://www.5aformations.com)

### TARIF

A partir de 1320 HT / jour (hors tarif fidélité ou demande particulière).

**JOUR 1****LES ENJEUX DE LA PRÉVENTION DES RISQUES****L'ENTREPRISE, MILIEU À « RISQUES »**

Les enjeux de la prévention (socio-économique, juridique...)  
Statistiques des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles  
Les Indicateurs (Taux de Fréquence, de Gravité, d'Absentéisme, de Turn Over...)

**LE MÉCANISME DE L'ACCIDENT DU TRAVAIL**

Les interactions: I-TA-MA-MI (Individu – Tâche – Matériel – Milieu)

**NOTIONS DE RESPONSABILITÉS CIVILES ET PÉNALES**

Les différentes responsabilités et les différents codes

Législation spécifique à la Fonction Publique d'Etat

Décret 82-453 (28.05.1982) : création CHSCT  
Loi 84-16 (11.01.1984) : dispositions statutaires relatives à la FPE  
Loi 2019-828 (11.01.1984) : fusion CTP-CHSCT  
Décret 2020-1427 (20.11.2020) : CSA FS SSCT

Obligations de l'employeur  
Obligations des chefs de service et des assistants / conseillers en prévention  
Obligations des agents  
Les 9 principes généraux de prévention  
La faute inexcusable  
Le droit d'alerte et le droit de retrait  
Alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes  
Procédure de Danger Grave et imminent  
Le droit à l'expertise agréée

**JOUR 3****LES ANALYSES DE RISQUES A PRIORI****LE DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

Le DUERP - décret 2001-1016  
Les risques à évaluer (électrique, mécanique, chimique, travail en hauteur, RPS...)  
Les risques spéciaux et / ou spécifiques (travailleur isolé...)  
Les critères pertinents d'évaluation, réactualisation & amélioration continue  
Analyse / conseils sur le DUERP existant  
Mise en application sur le terrain: exercices de repérage et d'évaluation des risques avec les agents

**LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX**

De quoi parle t'on?  
Particularités des RPS  
Stress aigu / stress chronique: définitions et moyens de prévention  
Harcèlement moral: définitions et moyens de prévention  
Harcèlement sexuel et agissements sexistes: définitions et moyens de prévention

**L'ÉVALUATION DE LA PÉNIBILITÉ**

Cadre réglementaire  
Critères d'évaluation pour la rédaction des fiches de suivi

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES EXTÉRIEURES**

Plans de prévention (contexte réglementaire et obligations)  
Permis de feu, consignations  
Plans particuliers (retrait amiante, protocole de sécurité)  
Protection des travailleurs isolés

**LES VISITES DE PREVENTION**

Principes des visites de prévention obligatoires  
Outils de repérage et d'entretien avec les agents

**JOUR 5**

Repérage des situations dangereuses pour nourrir le DUERP  
Réalisation d'une visite prévention  
Entretien avec les agents sur poste en situation de travail  
Réalisation de documents destinés à l'affichage et à la communication  
Tout thème annexe utile à approfondir pouvant apparaître lors de la formation  
...

**JOUR 2****LES PARTENAIRES DE LA PRÉVENTION****AU NIVEAU NATIONAL**

Les organismes sous tutelle des ministères des affaires sociales et du travail

**AU NIVEAU LOCAL**

La CARSAT, les Comités Techniques Régionaux et l'OPPBT  
La Médecine de Prévention (rôles, Fiche d'Entreprise)  
L'Inspecteur en Santé et Sécurité Travail (rôles et moyens)  
L'Inspecteur du Travail  
Les organismes privés & associations (INRS, ANACT, AGEFIPH...)

**AU NIVEAU ENTREPRISE**

CSA: qu'est-ce que c'est exactement?  
Sections syndicales  
Assistants et Conseillers en Prévention  
Encadrement hiérarchique et Services Fonctionnels

**RÔLE ET MISSIONS DES CSA****FONCTIONNEMENT DU CSA**

Élection du CSA  
Les différents membres du CSA (de droit, délibératifs et consultatifs)  
La FS SCT d'un CSA pour les établissements > à 200 agents  
Nombre de représentants et contingent annuel d'autorisations d'absence  
Les consultations / informations obligatoires & modalités (programme / bilan annuels de prévention, rapport social unique...)  
Les réunions-visites obligatoires  
Le Règlement Intérieur  
Délit d'entrave  
Le secrétaire: désignation et missions particulières  
Planning de réunion  
L'ordre du jour de la réunion (élabérations, participants et délai d'envoi...)  
Le Procès Verbal de réunion (mentions obligatoires, organisation et rédaction, délai d'envoi...)

**MISSIONS ET ATTRIBUTIONS**

contrôles, conseils, analyses de risques, inspections, enquêtes...

**JOUR 4****L'ANALYSE DE RISQUES A POSTERIORI****LES ENQUÊTES OBLIGATOIRES**

Cadre réglementaire

**CONSTITUTION DU DOSSIER D'ACCIDENT DE SERVICE**

Étude d'accidents par la méthode de « l'Arbre des Causes »  
Recueil et formulation des faits  
Construction de l'arbre des causes  
Liaisons logiques : enchaînement, conjonction, disjonction

**FINALITÉ DE L'ARBRE DES CAUSES**

Choisir des actions de prévention (dans le respect des principes généraux de prévention)  
Définir un plan d'actions: les erreurs à ne pas commettre  
Suivre les mesures dans le temps  
Bilan périodique